

PASS NAVIGO et Net Imposable

ISAPAYE 2017

1. PASS NAVIGO ET NET IMPOSABLE

1.1 Qui est concerné ?

Les employeurs doivent prendre en charge à hauteur de 50% le prix des abonnements de transport public souscrits par les salariés ; ils sont en droit de prendre en charge plus de 50% du titre de transport tout en bénéficiant des exonérations sociales.

Toutefois, la part de prise en charge excédant les 50% obligatoires constituent un complément de revenu imposable. Il convient donc de réintégrer dans le net imposable du salarié la part excédant la prise en charge obligatoire.

1.2 Que fait le logiciel ?

- Création de la ligne **P_NAVIGO_S.ISA** "PART IMPOSABLE PRISE EN CHARGE PASS NAVIGO" qui intégrera dans le net imposable la partie supérieure à la limite. Cette ligne ne nécessite pas d'affectation comptable.
- Insertion de la ligne **P_NAVIGO_S.ISA** dans les modèles de bulletin si la ligne **P_NAVIGO.ISA** est présente.
- Mise à jour de la liste d'action P_NAVIGO.ISA pour intégrer cette nouvelle ligne dans les modèles de bulletin.

1.3 Que doit faire l'utilisateur ?

Aucune manipulation n'est nécessaire.

Cette documentation correspond à la version 8.00.000. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 01/06/2017 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais